Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Ontario

Ministère de l’Environnement
Pour obtenir de plus amples renseignements :
Centre d’information du
ministère de l’Environnement,
téléphone 416 325-4000
(ligne sans frais 1 800 565-4923);
courriel picemail.moe@ontario.ca;
site Web www.Ontario.ca/Environnement

PIBS 8934f

This document is available in English

© Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2012

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Région Centre

District York-Durham

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environne-mentale (%)	Montant de la pénalité environne-mentale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
St. Marys Cement Inc. (Canada)	Minéraux industriels	400, route Waverley	Bowmanville (Ganaraska)	21/09/2010	Infraction à la limite totale de la concentration des solides en suspension en vertu du paragraphe 18(1) du Règl. de l'Ont. 561/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur des minéraux industriels	19/09/2011	23%	7.149,45$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**7.149,45$**		

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Région Centre-Ouest

District Hamilton

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environnementale (%)	Montant de la pénalité environnementale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
ArcelorMittal Dofasco Inc.	Fer et acier	1330, rue Burlington Est	Hamilton (Credit River - 16 Mile Creek)	08/07/2010	Déversement de métaux du point de contrôle 400 au glissement de la rue Ottawa susceptible de dégrader la qualité de l'eau, en infraction au paragraphe 30(1) de la Loi sur les ressources en eau de l'Ontario	14/04/2011	11%	17.800,00$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**17.800,00$**		

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environnementale (%)	Montant de la pénalité environnementale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
U.S. Steel Canada Inc. (Hamilton)	Fer et acier	Hamilton Works, 386, rue Wilcox	Hamilton (Credit River - 16 Mile Creek)	05/10/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de cyanure total en vertu du paragraphe 16(1) du Règl. de l'Ont. 214/95, Surveillance et limites des effluents - Secteur de fabrication du fer et de l'acier	06/07/2011	9%	12.285,00$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**12.285,00$**		

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Région Nord

District Sudbury

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environne-mentale (%)	Montant de la pénalité environne-mentale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	09/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	789,75$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	10/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	929,50$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	11/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	929,50$	Non	S.O.

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	12/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	789,75$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	13/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	1.066,00$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	14/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	1.209,00$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	15/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	1.625,00$	Non	S.O.

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	16/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	2.320,50$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	17/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	2.320,50$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	18/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	2.089,75$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	19/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	929,50$	Non	S.O.

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	20/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	789,75$	Non	S.O.
Domtar Inc.	Pâtes et papiers	1, route Station	Espanola (Spanish)	21/12/2010	Infraction à la limite quotidienne de la charge de la demande biochimique d'oxygène en vertu du paragraphe 14(1) du Règl. de l'Ont. 760/93, Surveillance et limites des effluents - Secteur des pâtes et papiers	06/12/2011	35%	650,00$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**16.438,50$**		

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environne-mentale (%)	Montant de la pénalité environne-mentale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
FNX Mining Company Inc. (Mine Podolsky)	Exploitation de mines métalliques	Lots 5 et 6, concession 5	Canton de Norman, ville du Grand Sudbury (North Wanapitei)	19/08/2010	Infraction au test de létalité aiguë - Daphnie magna en vertu de l'article 19 du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	06/05/2011	14%	8.600,00$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**8.600,00$**		

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environne-mentale (%)	Montant de la pénalité environne-mentale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
Vale Canada Limited (Nonlin Creek)	Exploitation de mines métalliques	Station de traitement de l'eau Nonlin Creek, lots 9 et 10, concession 3	Ville du Grand Sudbury (Onaping)	31/01/2010	Infraction à la limite de la moyenne mensuelle de la concentration de nickel en vertu du paragraphe 18(2) du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	01/03/2011	28%	720,00$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**720,00$**		

District Timmins

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environne-mentale (%)	Montant de la pénalité environne-mentale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
Lake Shore Gold Corporation - Mine Timmins	Exploitation de mines métalliques	8215, route 101 Ouest	Ville de Timmins (Mattagami)	18/08/2010	Infraction à la limite de la concentration d'azote ammonical en vertu de la condition 8 du certificat d'autorisation 5028-89PJTR	08/08/2011	0%	1.860,00$	Non	S.O.

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Lake Shore Gold Corporation - Mine Timmins	Exploitation de mines métalliques	8215, route 101 Ouest	Ville de Timmins (Mattagami)	30/09/2010	Infraction à la limite de la moyenne mensuelle de la concentration d'azote ammonical en vertu de la condition 8 du certificat d'autorisation 5028-89PJTR	08/08/2011	0%	1.860,00$	Non	S.O.
Lake Shore Gold Corporation - Mine Timmins	Exploitation de mines métalliques	8215, route 101 Ouest	Ville de Timmins (Mattagami)	04/10/2010	Infraction à la limite totale de la concentration des solides en suspension en vertu du paragraphe 18(1) du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	08/08/2011	0%	1.860,00$	Non	S.O.
Lake Shore Gold Corporation - Mine Timmins	Exploitation de mines métalliques	8215, route 101 Ouest	Ville de Timmins (Mattagami)	30/11/2010	Infraction à la limite de la moyenne mensuelle de la concentration d'azote ammonical en vertu de la condition 8 du certificat d'autorisation 5028-89PJTR	08/08/2011	0%	1.640,00$	Non	S.O.
Lake Shore Gold Corporation - Mine Timmins	Exploitation de mines métalliques	8215, route 101 Ouest	Ville de Timmins (Mattagami)	14/01/2011	Infraction à la limite totale de la concentration des solides en suspension en vertu du paragraphe 18(1) du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	08/08/2011	0%	1.640,00$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**8.860,00$**		

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environne-mentale (%)	Montant de la pénalité environne-mentale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
Liberty Mine Inc. (Mine McWatters)	Exploitation de mines métalliques	Route Langmuir	Ville de Timmins (Whitefish)	19/01/2011	Infraction au test de létalité aiguë - Truite arc-en-ciel en vertu de l'article 19 du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	27/09/2011	0%	15.000,00$	Non	S.O.
Liberty Mine Inc. (Mine McWatters)	Exploitation de mines métalliques	Route Langmuir	Ville de Timmins (Whitefish)	11/02/2011	Infraction au test de létalité aiguë - Truite arc-en-ciel en vertu de l'article 19 du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	27/09/2011	0%	15.000,00$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**30.000,00$**		

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environne-mentale (%)	Montant de la pénalité environne-mentale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
Liberty Mine Inc. (Redstone Mine and Mill)	Exploitation de mines métalliques	Route Langmuir	Ville de Timmins (Whitefish)	22/03/2011	Infraction au test de létalité aiguë - Truite arc-en-ciel en vertu de l'article 19 du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	27/09/2011	0%	15.000,00$	Non	S.O.

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Liberty Mine Inc. (Redstone Mine and Mill)	Exploitation de mines métalliques	Route Langmuir	Ville de Timmins (Whitefish)	31/03/2011	Infraction à la limite de la moyenne mensuelle de la concentration de nickel en vertu du paragraphe 18(2) du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	27/09/2011	0%	2.070,00$	Non	S.O.
Liberty Mine Inc. (Redstone Mine and Mill)	Exploitation de mines métalliques	Route Langmuir	Ville de Timmins (Whitefish)	12/04/2011	Infraction au test de létalité aiguë - Daphnie magna en vertu de l'article 19 du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	27/09/2011	0%	15.000,00$	Non	S.O.
Liberty Mine Inc. (Redstone Mine and Mill)	Exploitation de mines métalliques	Route Langmuir	Ville de Timmins (Whitefish)	19/04/2011	Infraction au test de létalité aiguë - Truite arc-en-ciel en vertu de l'article 19 du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	27/09/2011	0%	15.000,00$	Non	S.O.
Liberty Mine Inc. (Redstone Mine and Mill)	Exploitation de mines métalliques	Route Langmuir	Ville de Timmins (Whitefish)	25/04/2011	Infraction au test de létalité aiguë - Truite arc-en-ciel en vertu de l'article 19 du Règl. de l'Ont. 560/94, Surveillance et limites des effluents - Secteur d'exploitation des mines métalliques	27/09/2011	0%	15.000,00$	Non	S.O.

Montant de la pénalité environnementale **62.070,00$**

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Région Sud-Ouest

District Owen Sound

Entreprise	Secteur	Adresse du site	Municipalité (bassin tertiaire du site)	Date de l'infraction (jj/mm/aa)	Description de l'infraction	Date de l'arrêté (jj/mm/aa)	Réduction du montant de la pénalité environne-mentale (%)	Montant de la pénalité environne-mentale	Entente de règlement (Oui/Non)	Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement
Bruce Power Inc. (B)	Production d'énergie électrique	Centrale nucléaire de Bruce-B, partie des lots 11-20, Lake Range	Kincardine (Penetangore)	16/03/2010	Infraction à la limite de la concentration d'ammoniaque en vertu de la condition 8(2)(b) du certificat d'autorisation 4-0022-79-48 pour station d'épuration des eaux usées industrielles	24/08/2011	0%	1.860,00$	Non	S.O.
Bruce Power Inc. (B)	Production d'énergie électrique	Centrale nucléaire de Bruce-B, partie des lots 11-20, Lake Range	Kincardine (Penetangore)	21/12/2010	Infraction à la limite de la concentration d'ammoniaque en vertu de la condition 8(2)(b) du certificat d'autorisation 4-0022-79-48 pour station d'épuration des eaux usées industrielles	24/08/2011	0%	1.860,00$	Non	S.O.
Montant de la pénalité environnementale								**3.720,00$**		

Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales

Montant total des pénalités environnementales de 2011 **167.642,95$**

Comment lire le Rapport annuel de 2011 sur les pénalités environnementales :

Compagnie - Nom de la compagnie à laquelle on a délivré la pénalité environnementale
Secteur - L'un des neuf secteurs industriels régis par les règlements de la Stratégie municipale et industrielle de dépollution (SMID)
Adresse du site - L'adresse de l'établissement de la compagnie
Municipalité et bassin tertiaire du site - La municipalité et le bassin tertiaire où se trouve l'établissement de la compagnie
Date de l'infraction - La date à laquelle on allègue que l'infraction a eu lieu ou a commencé
Description de l'infraction - Description de l'infraction que la compagnie aurait commise, suivant les allégations. Les arrêtés de pénalité environnementale peuvent inclure une ou plusieurs infractions
Date de l'arrêté - La date à laquelle l'arrêté de pénalité environnementale a été signé par un directeur du ministère
Réduction du montant de la pénalité environnementale - La réduction en % du montant de la pénalité résultant des mesures prises par l'établissement pour prévenir ou atténuer l'infraction ou pour disposer d'un système de gestion environnemental admissible au moment de l'infraction. Le directeur peut accorder jusqu'à 35 % de réduction dans la partie de la pénalité relative à la gravité. Ces réductions sont reflétées dans le montant de la pénalité environnementale figurant dans le rapport
Montant de la pénalité environnementale - Montant d'argent que la compagnie doit soumettre au ministère de l'Environnement pour l'infraction ou les infractions indiquées dans l'arrêté
Entente de règlement (Oui/Non) - Mention (oui/non) indiquant si la compagnie et le ministère ont conclu une entente de règlement
Réduction de la pénalité découlant d'une entente de règlement - Le montant de toute réduction de la pénalité environnementale découlant d'une entente qui inclut une prévention de la pollution ou une réduction de la pollution au-delà du projet de conformité